



FICHE D'INSCRIPTION

PREMIERE PERIODE FORMATION PEDAGOGIQUE à retourner au CDV 35

Maison Départementale des Sports
13 B Avenue de Cucillé
35065 Rennes Cedex

Date limite d'inscription le 29 mars 2010

RESERVER CDV

Date d'inscription

Convocation

Versement

Montant :

Mode :

Date :

Dossier

Certif. Méd.

Attest. Nat .

Licence .

Permis

Niv techn

AFPS

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE (légale) :

CODE POSTAL : /_/_/_/_/_/_/ VILLE :

CLUB : N° de Licence :

SUPPORT Planche à Voile
 Dériveur
 Catamaran

REGIME 1/2 Pension
 Pension Complète
 Externe

Cette fiche sera accompagnée du versement des arrhes (1/3 du montant global) par chèque bancaire ou postal, à l'ordre du CDV 35.

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE

NOM : VILLE :

TEL : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/ /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/

AUTORISATION DES PARENTS OU TUTEUR (-18 ans)

Je soussigné M ou Mme : Père, Mère, Tuteur de :
demeurant à :
déclare l'autoriser à participer aux activités organisées par le CDV 35 au cours du stage de formation qui se déroulera du 12 avril au 23 avril 2010.

Fait à :, le : SIGNATURE

Comité départemental de Voile
Maison Départementale des Sports
13 B Avenue de Cucillé
35065 Rennes Cedex
Tél : 02 99.54.67.69

**FORMATION MONITEUR FEDERAL 2010
VOILE LEGERE**

CONDITION DE PARTICIPATION :

- Avoir 17 ans révolus à l'entrée du stage pédagogique.
- Pouvoir justifier d'un niveau 5 (carte de certification FFVoile) par un Formateur habilité.
- être titulaire d'un permis bateau
- Avoir la licence annuelle F.FVoile 2010 (Possibilité de la prendre sur place).
- Présenter un test de natation de 100 mètres départ plongé avec passage sous un obstacle.
- Présenter un certificat médical de non contre indication à la pratique et à l'enseignement de la voile

PREMIERE PERIODE FORMATION PEDAGOGIQUE

1 ère étape amenant à la délivrance d'un CQP AMV :

AU CHOIX :

- Planche à Voile
- Dériveur
- Catamaran

LIEU : Saint LUNAIRE

DATES : du 12 avril à 10 h00 au 23 avril 2009 (avec coupure dimanche 18 avril)

PRIX : Frais technique : 355 €

HEBERGEMENT :

1/2 Pension :	100 €
Option Pension complète :	300 €

DEUXIEME PERIODE FORMATION PEDAGOGIQUE

Stage en situation d'encadrement sur l'eau de 2 semaines minimum avec un formateur habilité. Modalités d'inscription vues pendant la première période de formation.

Obtention du titre de Moniteur Fédéral à 18 ans révolus.